BIOMEDAlliance

Se réunir pour réussir

Stimuler le Développement Economique de l'Ensemble des Entreprises de Santé en Occitanie

Les entreprises de la filière Santé d'Occitanie face à la Covid-19

Rapport d'enquêtes réalisées auprès des membres de l'association BIOMED Alliance entre avril 2020 et février 2021

Constitution d'une filière Covid

CONTEXTE DE LA RÉALISATION DES ENQUÊTES

Début mars 2020, une crise sanitaire sans précédent s'est abattue sur la France. Des mesures exceptionnelles de confinement ont été requises et les répercussions sur l'ensemble de la société et sur l'économie sont et seront majeures.
En avril 2020, 55% des entreprises membres de BIOMED Alliance interviewées estimaient une baisse de chiffre d'affaire en 2020 et 58% des problèmes de trésorerie. Dans ce contexte, BIOMED Alliance a recueilli des données précises, à intervalle régulier, auprès de ses adhérents, afin de mesurer les évolutions en temps réel.

Ces enquêtes ont pour but la remontée d'informations précises aux institutions, pour influencer les actions et répondre aux besoins immédiats et à moyen terme des entreprises d'Occitanie, la préparation de la sortie de crise.

Méthodologie :
3 enquêtes successives, à 3 périodes clés;
par l'envoi d'un formulaire internet aux dirigeants des entreprises membres de BIOMED Alliance.

SYNTHÈSE

Sur les 37 entreprises ayant répondu aux enquêtes, un tiers ont des activités de biotechnologies, pharmaceutiques ou de R&D pré-clinique et cliniques, un tiers dans les dispositifs médicaux et l'autre tiers ont des activités de conseil. Elles ont essentiellement des activités de services et de fabrication.

L'ensemble des réponses montre que le secteur Santé présente une résistance forte vis-à-vis de la crise Covid.
80% de ces entreprises ont vu leur activité revenir à la quasi-normalité dans les 6 mois après le début de la crise. Pour 65% des entreprises il n'y a pas de lien direct entre l'évolution de leur chiffre d'affaires en 2020 et la crise de la Covid et 50% de ces entreprises auront un chiffre d'affaires en croissance en 2020.

Des risques importants de trésorerie sont identifiés même si aucune entreprise n'entrevoit un dépôt de bilan. En revanche 10% identifient un risque de licenciement fort dans les 6 à 12 mois. Les recrutements ont été finalement peu impactées par la crise puisque 90% des recrutements prévus en 2020 on été effectués.

Les dispositifs d'aide à la trésorerie ont été fortement utilisés. Plus de la moitié des entreprises a demandé et reçu du soutien via les mesures de prêts mis en place par l'état et BPI et parmi celles percevant le CIR, plus de la moitié en ont fait la demande anticipée. En 2021 l'augmentation des délais et le non-paiement des clients devient une source de crainte en parallèle des difficultés de trésorerie et de l'arrêt de programmes de R&D.
Les entreprises ont su adapter leur structure en utilisant le télétravail (90%) ou le chômage partiel (48%). Deux tiers envisagent de recourir au télétravail après la crise en en limitant le nombre de jours.
La télétravail a fait émerger de nouveaux besoins en terme de compétences notamment en gestion de projet et gestion d'équipe.

Au delà des difficultés, la crise a aussi été un élément de transformation du paysage de la santé en Occitanie avec la constitution d'une filière Covid dans notre région. Les entreprises ont su démontrer leurs capacités d'innovation et de réactivité.

DISPOSITIONS RH PRISES PENDANT LE 1ER CONFINEMENT

Recours au télétravail pendant le 1er confinement

En % d'entreprises concernées

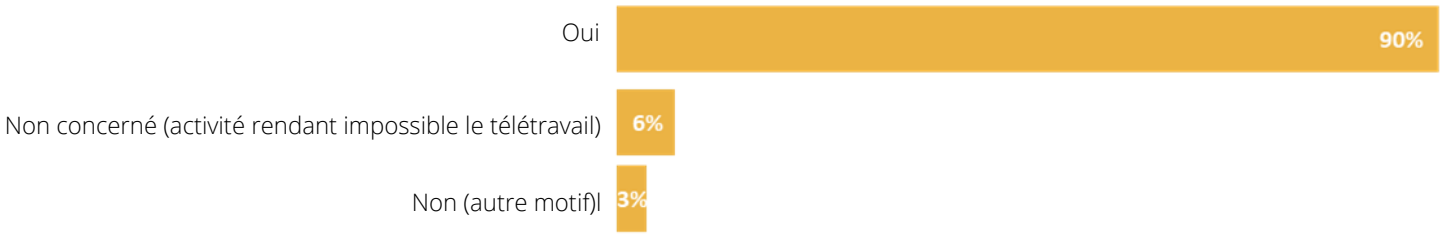

Recours au chômage partiel pendant le 1er confinement

En % d'entreprises concernées

68%

des entreprises ont eu recours au chômage partiel

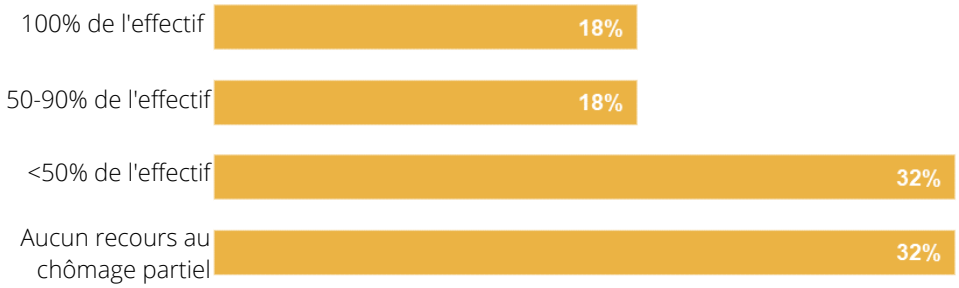

Autres dispositifs pendant le 1er confinement

En % d'entreprises concernées

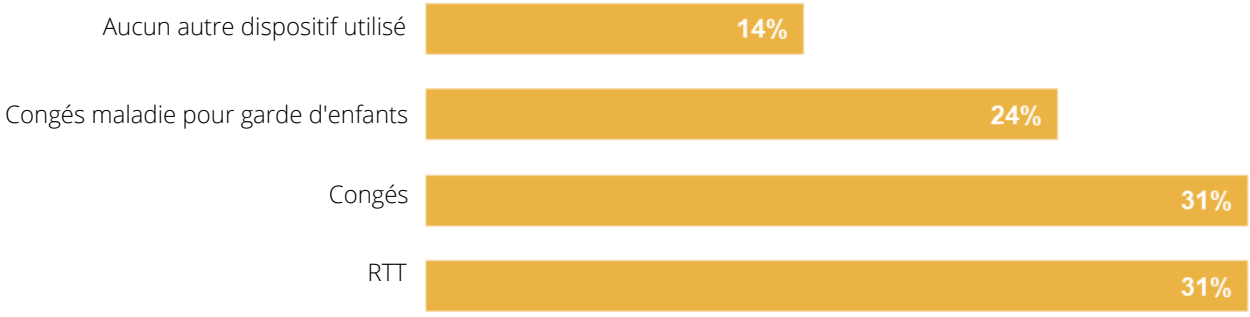

RECOURS AUX DISPOSITIFS D'AIDE DE L'ETAT

Crédit Impôts Recherche (CIR)

En pourcentage d'entreprises concernées

en avril 2020

89%

des entreprises éligible au CIR pensent que le déblocage anticipé du CIR leur serait utile

en juin 2020

42%

des entreprises éligibles ont effectué une demande anticipée du déblocage du CIR

Autres dispositifs

entreprises consultées en juin 2020

55%

des entreprises ont demandé un prêt sous la forme d'un PGE, prêt Atout, prêt Rebond, ou prêt de Soutien à l'Innovation

91%

des entreprises ont reçu le prêt demandé

IMPACTS FINANCIERS DE LA CRISE

Evolution du chiffre d'affaires et impact de la crise

entreprises consultées en février 2021

En % d'entreprises concernées

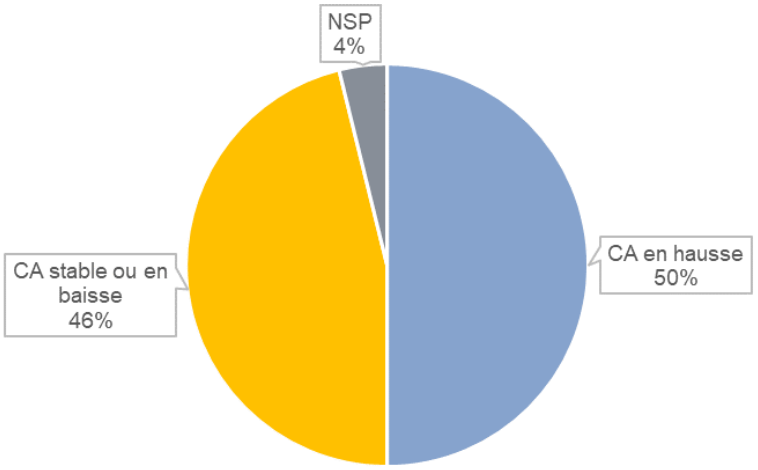

Les entreprises avaient estimé un impact négatif de la crise lors du sondage du 1er trimestre 2020. La réalité l'a confirmé puisqu'on constate que 46% des entreprises ont vu leur chiffre d'affaires 2020 stagner ou baisser comparé à 2019.
Pour 38% des entreprises, l'évolution (hausse ou baisse) est liée à la crise (données non présentées).

Trésorerie en sortie de crise, en février 2021

En % d'entreprises concernées

31%

des entreprises ont eu des problèmes de trésorerie

38%

des entreprises déclarent anticiper des problèmes de trésorerie en 2021

IMPACTS DE LA CRISE SUR LES RISQUES ET LES RECRUTEMENTS

Risque de licenciements versus recrutements

En % d'entreprises concernées

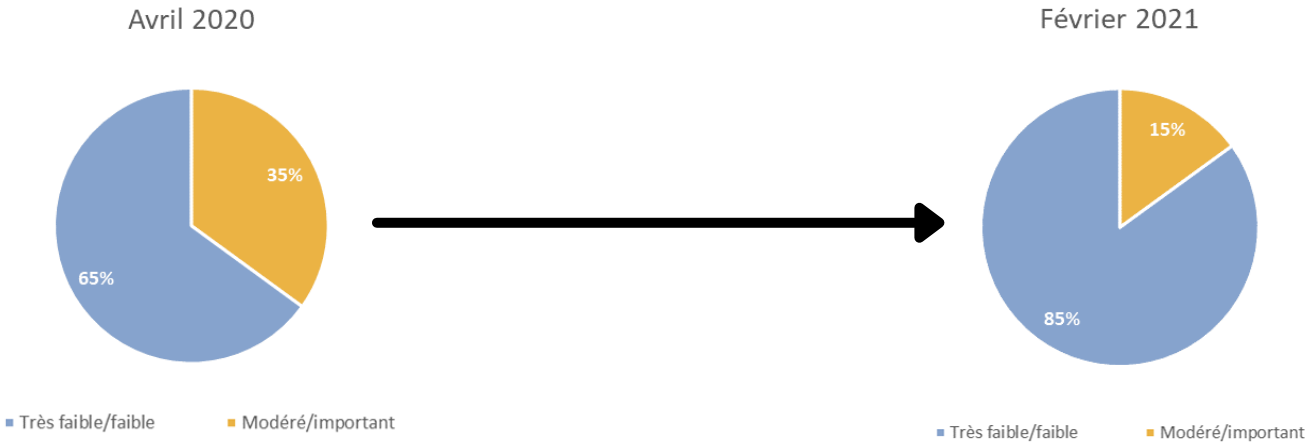

Les risques de licenciement anticipés par les entreprises diminuent avec la sortie de la crise. 90% des recrutements prévus en 2020 ont d'ailleurs été effectués (données non présentées).

Risque de fermeture complète de l'activité dans les 6 à 12 mois

En % d'entreprises concernées

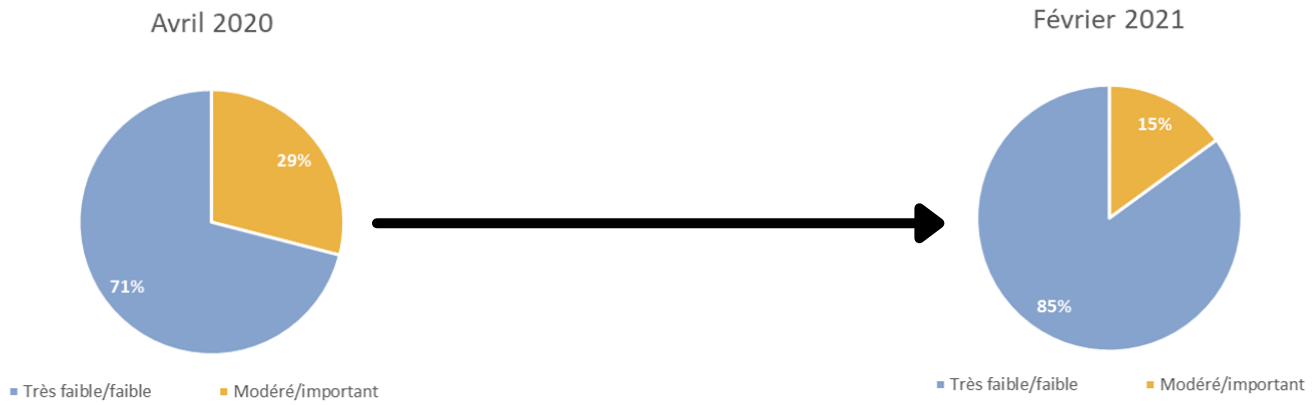

Les risques de fermeture anticipés par les entreprises diminuent avec la sortie de la crise mais encore 15% estiment ce risque modéré à important.

IMPACTS DE LA CRISE SUR LE POTENTIEL D'AFFAIRES

Carnet de prospection actuel en février 2021

En % d'entreprises concernées

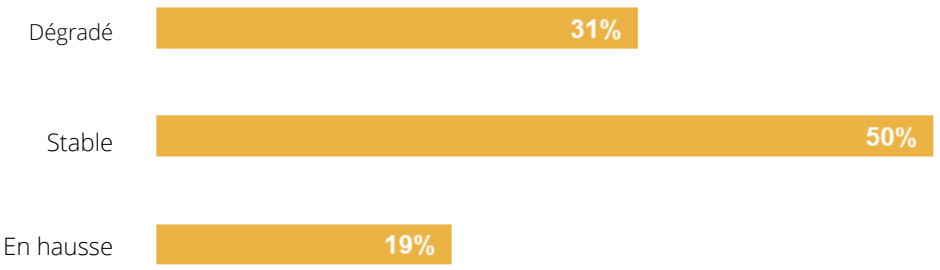

Difficultés rencontrées pour développer le carnet d'affaires en février 2021

En % d'entreprises concernées

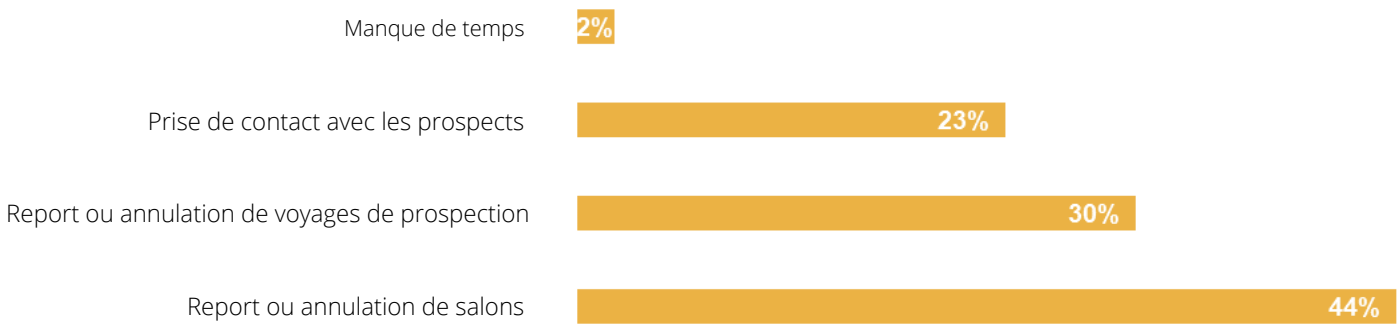

Un tiers des entreprises ont vu leur carnet de commande se dégrader, principalement faute de pouvoir rencontrer les clients et prospects.

CRAINTES ET POINTS DE VIGILANCE

Principales craintes et points de vigilance en sortie de la crise

En % d'entreprises concernées

En juin 2020

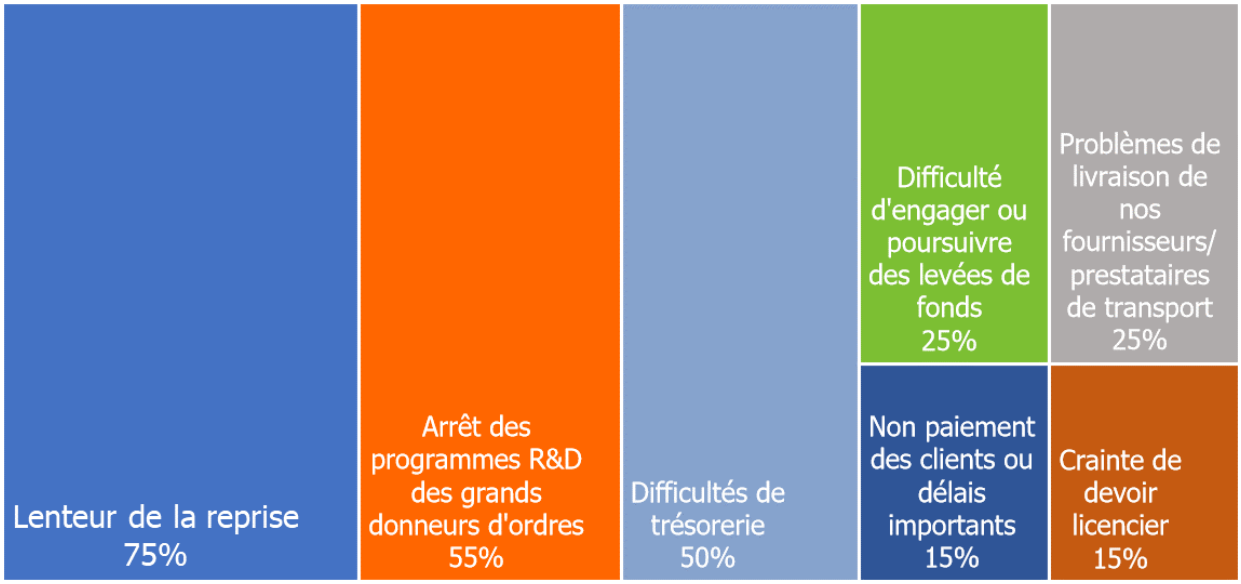

En février 2021

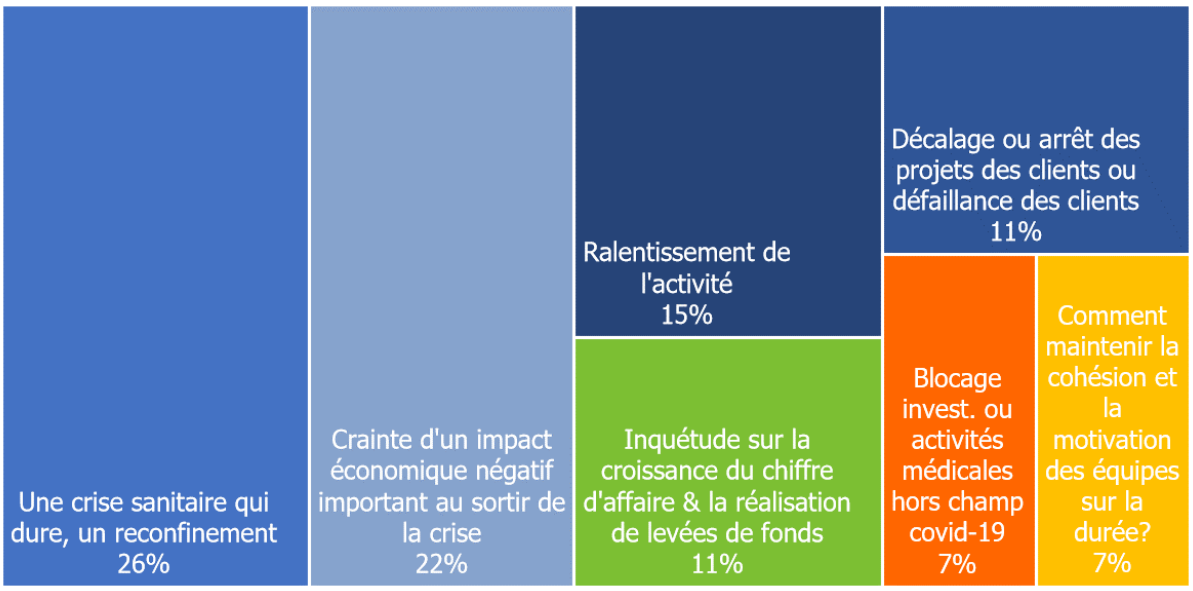

EVOLUTION DU MORAL DES CHEFS D'ENTREPRISES

Principales craintes et points de vigilance en sortie de la crise

En % d'entreprises concernées

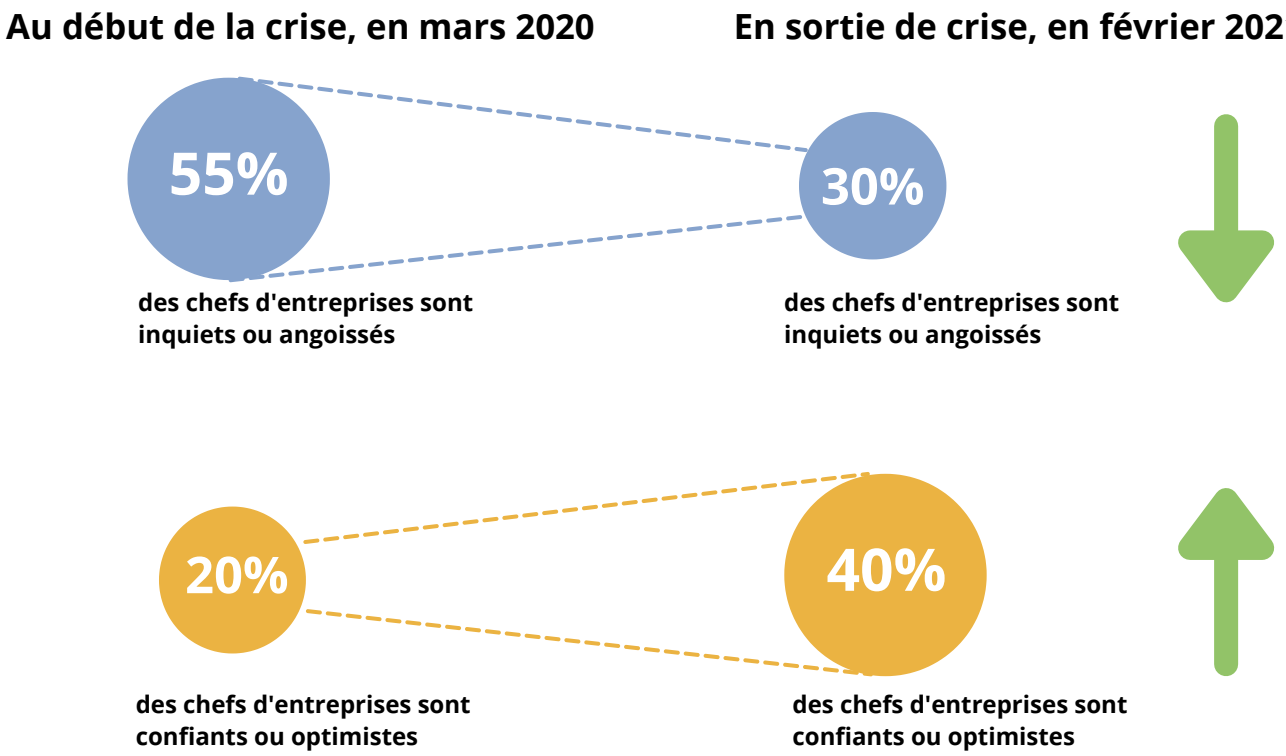

IMPACTS DE LA CRISE SUR L'ORGANISATION DU TRAVAIL

recours au télétravail

En % d'entreprises concernées

Au début de la crise, en mars 2020

90 %

des entreprises ont eu recours au télétravail, pour 6% d'entre elles l'activité était incompatible avec le télétravail

A la sortie du premier confinement, en juin 2020

100%

des entreprises dont l'activité était compatible avec le télétravail avaient encore recours au télétravail

En sortie de crise, en février 2021

84%

des entreprises avaient encore recours au télétravail

Nombre de jours en télétravail en février 2021

En % d'entreprises concernées

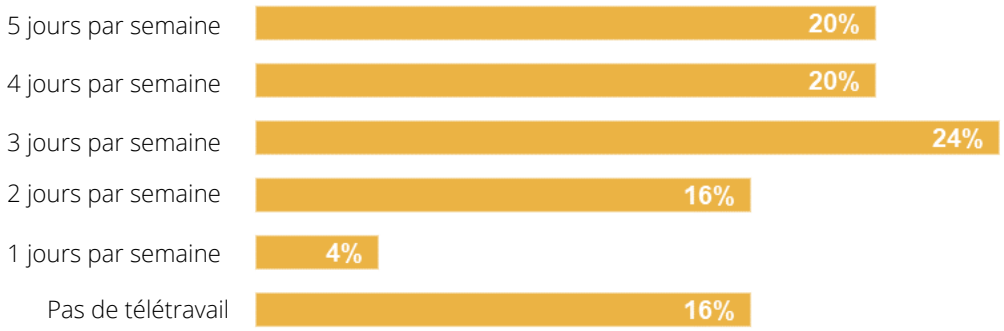

Nouveaux besoins en compétences identifiés dans le cadre du télétravail en juin 2020

En % d'entreprises concernées

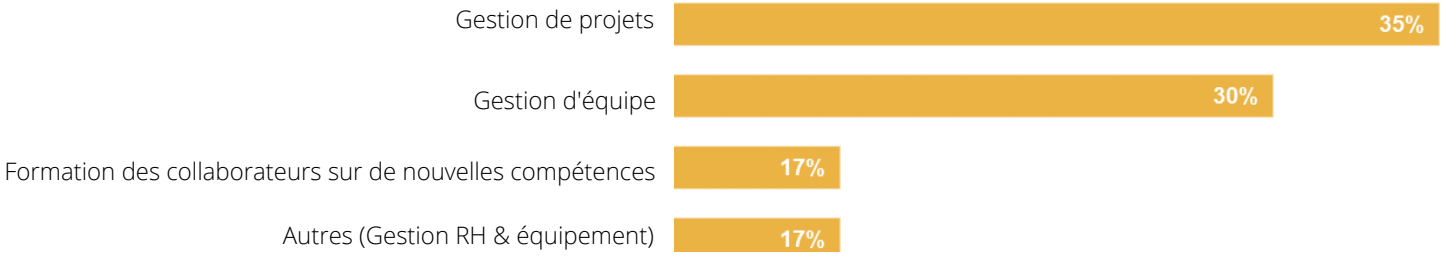

LA CRISE DE LA COVID-19, ELEMENT DE TRANSFORMATION

Au delà des difficultés, la crise a aussi été un élément de transformation du paysage de la santé en Occitanie avec la constitution d'une filière Covid dans notre région. Les entreprises ont su démontrer leurs capacités d'innovation et de réactivité.
Voici les entreprises de BIOMED Alliance qui constituent la filière :

- **Ambiotis & Vibiosphen** contribuent à la recherche de nouvelles solutions thérapeutiques contre le SARS-COV-2
- La technologie propriétaire à ARN de **Flash Therapeutics** LentiFlash® entre en test contre le virus Sars-Cov2
- **Medesis Pharma** développe un futur médicament pour la prévention et le traitement des formes graves du COVID-19 : le NanoManganese®
- **Prism** : un projet industriel 100% français et un engagement sociétal fort
- La technologie naturelle antimicrobienne de **Pylote** a contribué à la lutte contre la pandémie liée au Covid-19
- **REGEnLIFE** lance un groupe de travail sur le traitement des troubles neurologiques et psychiatriques post-Covid
- **Scanelis** développe un test Covid-19 adapté au contrôle de l'environnement
- **Tesalys** a adapté sa solution de traitement sur site des DASRI pour lutter contre la covid-19

Ambiotis et Vibiosphen contribuent à la recherche de nouvelles solutions thérapeutiques contre le SARS-COV-2

Vibiosphen est une société de biotechnologie spécialisée dans les maladies infectieuses. Fort de plus de 6 ans d'expériences et d'une équipe d'experts en pharmacologie in vivo et in vitro de 6 personnes, Vibiosphen propose un accompagnement pour la conception d'études précliniques et le développement de solutions innovantes contre les infections virales, bactériennes et fongiques.

Ambiotis est une société de biotechnologies spécialiste des maladies inflammatoires et immunitaires et disposant d'une expertise unique et pionnière du processus de résolution de l'inflammation.
Grâce à des approches in vitro/in vivo innovantes et une expertise fine en analyse, la société propose des études standardisées ou complètement à façon permettant l'évaluation de molécules au stade pré-clinique ou cliniques pour des sociétés biotech/pharma, dermo-cosmétique, nutraceutique ou de santé animale.

Fin 2019, la crise sanitaire liée au COVID-19 a conduit les laboratoires de recherche privés et publics à mener des expérimentations pour la compréhension de la pathologie. Dès mars 2020, Vibiosphen a mis en place des modèles in vitro pour permettre l'identification et l'étude de l'efficacité d'extraits naturels, de biologics ou de petites molécules chimiques contre le Sars-CoV-2.
Forte d'une expérience de plus de 10 ans sur l'immuno-inflammation, Ambiotis dédie son activité de recherche à la compréhension des mécanismes fins de contrôle de l'inflammation. C'est ainsi que de manière naturelle, Vibiosphen et Ambiotis se sont rapprochées durant cette période particulière afin de mettre en commun leurs expertises mutuelles.

Le syndrome respiratoire aigu sévère-coronavirus 2 (SARS-Cov-2) a causé plus de 200 millions de cas de maladie à coronavirus (COVID-19) avec un taux de mortalité significatif. Les souris de laboratoire sont un pilier du développement thérapeutique et vaccinal. Cependant, ils ne supportent pas l'infection par le SARS-CoV-2 en raison de l'incapacité du virus à utiliser l'orthologue de souris de son récepteur d'entrée humain, l'enzyme de conversion de l'angiotensine 2 (hACE2). Les souris transgéniques hACE2 supportent l'infection et la pathogenèse.

Un modèle in vivo utilisant ces souris a ainsi été développé et validé grâce à une collaboration entre Vibiosphen et Ambiotis. Il permet d'étudier la cinétique d'infection, l'état clinique, la mortalité, la réponse immunitaire et les phénomènes inflammatoires. Ce modèle préclinique s'est avéré être un outil particulièrement pertinent pour l'évaluation de nouvelles solutions thérapeutiques contre la COVID-19. Des développements sont toujours en cours afin d'étudier la résolution de l'inflammation dans ce contexte mais également certaines comorbidités associées à un risque élevé de mortalité.

Contacts : marc.dubourdeau@ambiotis.com ; maxime.fontanie@vibiosphen

flash THERAPEUTICS

La technologie propriétaire à ARN de Flash Therapeutics LentiFlash entre en test contre le virus Sars-Cov2

Créée en 2005 et basée à Toulouse, Flash Therapeutics est une société de 36 personnes spécialisée dans la bioproduction de vecteurs de thérapie génique. Grâce à ses procédés de bioproduction propriétaire, la société propose un continuum de fabrication (de la recherche à la clinique) pour accélérer la preuve de concept clinique de nouveaux médicaments. Nous sommes des acteurs de la fabrication de ces nouveaux médicaments mais pas seulement… Nous sommes aussi engagés dans des programmes de recherche le plus souvent collaboratifs pour développer des nouvelles technologies au service des nouvelles thérapies. En particulier, nos experts et scientifiques développent des technologies de transfert d'ADN et d'ARN pour le développement de thérapies innovantes comme la vaccination, l'édition des génomes et la médecine régénératrice.

Ce double positionnement répond au besoin actuel lié à l'arrivée massive des biothérapies en Santé humaine. Il est aussi le seul moyen de relancer la France en tant qu'acteur souverain dans la fourniture de médicaments. Actuellement, notre pays vit une double insuffisance. D'une part, nous ne disposons pas de sites de production dédiés pour ces biothérapies et nous manquons aussi d'une capacité de production matières premières et consommables nécessaires à leur fabrication. D'autre part, nous souffrons d'un déficit scientifique et technologique qui ne nous permet pas de vendre nos technologies innovantes. En conséquence, nous subissons les normes des autres pays et devons acheter les capacités de production.

Pour répondre à ce double enjeu, Flash Therapeutics travaille en étroite collaboration avec des cliniciens d'excellence Français et Européens. Ces programmes dits partenaires visent à fournir la preuve de concept de l'efficacité de ces nouvelles technologies chez l'Homme. Un premier projet est mené avec l'Institut Imagine à l'Hôpital Necker (AP-HP) et est dirigé par la Professeur Marina Cavazanna. Il cible une maladie auto-immune (IPEX) et fait l'objet d'un financement par l'Agence Nationale de la Recherche dans le cadre d'un programme de recherche hospitalo-universitaire (RHU). Un deuxième programme dirigé par le Dr Barbara Garmy-Susini a été lancé en partenariat avec le CHU de Toulouse dans le domaine de la médecine régénératrice sur les maladies lymphatiques. Nous lançons actuellement un programme pour développer notre technologie propriétaire à ARN, LentiFlash, pour répondre aux besoins de l'immunothérapie. Ce programme appelé Etincell sera mené avec la société Honing BioSciences dirigé par le Dr Franck Perez, l'Inserm (Pr Anne-Lise Bennaceur), le CNRS (Dr Yves Gaudin) et l'Université de Montpellier (Drs Delphine Muriaux et Jean-Marc Lemaître). En particulier notre technologie à ARN va entrer en test contre le virus Sars-Cov2.

"Flash Therapeutics fait partie de ces belles Biotech françaises capables de relever à leur tour les défis d'une infection pandémique, avec des technologies et des capacités de bioproduction à la pointe de l'innovation. Nos projets et collaborations ont besoin du soutien de nos financeurs privés et publics car nous sommes le lien le plus solide pour relier les innovations académiques et le développement industriel"
Pascale Bouillé

Contact : pascale.bouille@flashtherapeutics.com

Medesis Pharma développe un futur médicament pour la prévention et le traitement des formes graves du COVID-19 : le NanoManganese®

Medesis Pharma est une société de Biotechnologie Pharmaceutique avec un siège social et un laboratoire situé à Baillargues, sur la Métropole de Montpellier.
L'ensemble des produits et programmes en développement sont basés sur une technologie de drug delivery permettant après une administration buccale un transport plasmatique protégé et un delivery intra cellulaire d'actifs pharmaceutiques hydrosolubles : des ions métalliques, ainsi que des molécules biologiques telles que des oligonucléotides et des peptides.

Medesis Pharma développe un futur médicament pour la prévention et le traitement des formes graves du COVID-19 : le NanoManganese®
L'entreprise développait avant l'apparition de l'épidémie un traitement de radioprotection pour traiter des personnes irradiées, après un accident nucléaire civil ou militaire.
Plusieurs études précliniques concluantes chez l'animal ont été réalisées en collaboration avec l'IRBA (Institut de Recherche Biomédicale des Armées)
L'effet thérapeutique du NanoManganèse® observé lors des essais précliniques est parfaitement comparable à ceux publiés avec la MnSOD, en empêchant l'apparition d'un orage de cytokines inflammatoires.
Les lésions histopathologiques observées sont identiques lors d'irradiations graves et des complications liées à des infections virales agressives.
Cette similitude clinique avec un état de détresse respiratoire aiguë et une inflammation majeure pulmonaire, digestive, et cardiovasculaire nous permet de faire l'hypothèse que NanoManganese® pourra traiter et prévenir les formes graves de pneumonie et l'insuffisance respiratoire observées dans COVID-19 en rétablissant l'activité intracellulaire de MnSOD.
Le NanoMn® permet la délivrance de Mn intracellulaire biodisponible et microdosé (6 mg/jour), sans aucune toxicité et simple d'utilisation avec un dépôt buccal.

Une phase 2 clinique va débuter dans quelques semaines
Le dossier de demande d'étude clinique a été déposé auprès du Groupe REACTING et CAPNET et de l'ANSM le 16 avril 2021.
L'étude va être menée sur 120 malades en entrée en hospitalisation, avec l'objectif d'éviter l'aggravation et le passage en réanimation et un décès fréquent des malades.
Elle sera menée sur la France et la Hongrie.
En fonction du résultat obtenu, une demande d'Autorisation Temporaire d'Utilisation (ATU) sera demandée, en même temps que sera poursuivi le développement du produit jusqu'à son enregistrement.

Contact : contact@medesispharma.com

PRISM
PROTECTION CONTRE LE RISQUE SANITAIRE ET MICROBIEN

PRISM, un projet industriel 100% français et un engagement sociétal fort

Créée en août 2020, dans un contexte de crise sanitaire, la société PRISM est une société industrielle française née de la rencontre entre plusieurs entrepreneurs expérimentés dans le domaine de la santé et un concepteur de machine à masques.
Son objet est la « fabrication et le négoce de tous types de dispositif ou d'équipement permettant la prévention ou le traitement du risque sanitaire et microbien ». La pénurie d'approvisionnement d'équipements de protection individuel, notamment les masques, que la crise du COVID 19 a engendré, a mis en évidence la dépendance nationale aux importations asiatiques. PRISM est un projet industriel 100% français dont l'objectif est de :.

- Contribuer à la souveraineté nationale en matière d'approvisionnement de produits stratégiques de protection, face aux menaces récurrentes des maladies infectieuses à risque.
- Proposer une filière 100% française, autonome et sécurisée d'approvisionnement des masques à usage unique et autres produits de protection contre le risque sanitaire
- Sécuriser les approvisionnements en masques et garantir des tarifs stables et une haute qualité de produits. Nos masques sont fabriqués à partir de machines conçues et produites localement, les matières premières sont fabriquées en France ou Europe.
- Anticiper le risque pandémique afin de limiter les dégâts causés à l'économie. Pour ce faire PRISM proposera aux organismes de santé, aux collectivités et aux entreprises de les aider à constituer des stocks de sécurité.

Notre capacité de production annuelle est de 70 millions de masques, avec la possibilité d'augmenter jusqu'à 120 millions de masques avec les équipements actuels.
D'autres produits ou dispositifs de protection sont proposés par la société PRISM, dans la même philosophie (dispositifs de protection individuelle ou collective conçus et fabriqués en France) : une gamme complète de gels hydro-alcooliques, des lingettes. D'autres produits sont actuellement en développement et seront disponibles dans l'avenir.
La société a pour mission le 100% français avec un engagement sociétal fort.
Elle est très attentive à sa responsabilité sociale et environnementale et privilégie l'économie circulaire.
Nous avons ainsi une production « zéro déchet », des packaging biodégradables ou 100% recyclables, des politiques privilégiant la minimisation de l'empreinte carbone.
La société promeut l'égalité homme/femme au niveau embauche et politique salariale, pratique une politique de formation de ses salariés, réserve des postes à des personnes en situation de handicap ou d'insertion et propose des postes d'alternance ou stages aux jeunes étudiants des universités locales.

Contact : c.curel@prism-medical-protect.fr

La technologie naturelle antimicrobienne de Pylote a contribué à la lutte contre la pandémie liée au Covid-19

Pylote a accéléré de manière importante son développement depuis un an, dans le contexte de la crise sanitaire liée à la pandémie du COVID-19 et la nécessité de plus protéger les populations et les environnements de vie comme les écoles, les crèches, les établissements professionnels ou les EPHAD).

Il y a bientôt un an, pendant le 1er confinement lié à la pandémie de la COVID-19, la technologie naturelle antimicrobienne de la PME toulousaine, efficace notamment contre les coronavirus, les virus et les bactéries résistantes, connaissait sa 1ère mise sur le marché avec une intégration dans les films adhésifs COVERSAFETM produits et commercialisés par son partenaire Gergonne Industrie. Aujourd'hui, ce sont plus 1000 entreprises, commerces, collectivités locales et écoles/universités équipées dans 26 pays. COVERSAFETM a pu montrer son efficacité avec une action rapide, stable et permanente sur le SARS CoV-2 (96% en 1h) et sur bactéries (>99,999% en 24h) mais aussi avec une efficacité mesurée par Bureau Veritas en conditions réelles in situ avec circulation importante de personnes)

Quelques mois après, en septembre 2020, c'est dans le secteur aéronautique que la technologie de Pylote trouvait sa 2ème application avec la mise sur le marché de films adhésifs spéciaux, fabriqués et commercialisés par son partenaire ADHETEC, destinés aux compagnies aériennes afin de protéger les tablettes de siège et les écrans IFE dans les cabines d'avions. Un 1er vol d'un avion CORSAIR a eu lieu fin septembre 2020 avec des tablettes repas protégées par un film adhésif doté de la technologie antimicrobienne naturelle de Pylote.

Enfin, en février 2021, la Région Occitanie a choisi la technologie antimicrobienne de PYLOTE, dans le cadre d'un achat de masques antimicrobiens de haute protection UNS1, efficaces contre les coronavirus et les bactéries. Ces masques antimicrobiens ont été commandés via Occitanie Protect, société créée par l'Agence Régionale de l'Énergie et du Climat (AREC) et l'Agence de Développement Économique (AD'OCC). Fabriqués et confectionnés par Biotex Technologie avec des tissus fournis par Sage Automative Interiors France, ces masques en tissu UNS1 antimicrobiens de haute qualité à destination des professionnels en contact avec le grand public (catégorie 1) répondent aux tests les plus exigeants, avec des performances mesurées par les laboratoires de la DGA.

L'ensemble de ces applications intègrent la technologie antimicrobienne unique au monde de PYLOTE fonctionnant comme un bouclier protecteur qui réduit considérablement la transmission des virus et des bactéries à leur contact. Cette technologie est notamment efficace contre les coronavirus enveloppés et non-enveloppés (efficacité de 96% en une heure contre la souche de SARS CoV-2, virus de la COVID-19), d'autres virus comme ceux de la grippe H1-N1, de la gastro-entérite, de l'herpes et de la conjonctivite, ainsi que sur de nombreuses bactéries Gram positif et Gram négatif, comme Escherichia coli, Staphylococcus aureus ou Salmonella enterica. Avec une efficacité validée pendant plus de 4 ans, c'est une technologie entièrement minérale, naturelle et biocompatible sans danger pour la peau. C'est également une technologie certifiée contact alimentaire (Food Contact) selon le règlement UE 1935/2004.

L'innovation technologique unique au monde de Pylote consiste à intégrer des microsphères minérales en céramique par mélange avec les matériaux (plastiques, tissus…) qui activent les surfaces recouvertes pour détruire les micro-organismes. Ces billes minérales non métalliques agissent comme un catalyseur provoquant une décontamination microbienne des surfaces et une protection continue et stable contre les contaminations microbiennes d'un très haut niveau de sécurité, d'efficacité et d'hygiène pendant toute la durée d'utilisation.

Aujourd'hui, Pylote poursuit son développement et la diversification des applications de sa technologie antimicrobienne au-delà des films adhésifs et des masques de protection, notamment dans les secteurs de la cosmétique et de l'industrie pharmaceutique. La PME toulousaine envisage une croissance forte de son activité dans les trois prochaines années.

Contact : jean-christophe.huertas@pylote.com

REGENLIFE

REGenLIFE lance un groupe de travail sur le traitement des troubles neurologiques et psychiatriques post-Covid

REGEnLIFE, société spécialisée dans la recherche et le développement de technologies innovantes en photo-médecine dans le domaine de la neurologie, mène une réflexion avec la CRO Axonal-Biostatem et un groupe d'experts médicaux pour évaluer l'intérêt de son dispositif médical pour le traitement des troubles neurologiques et psychiatriques post-Covid 19.

Une étude publiée début avril 2021 dans le journal The Lancet Psychiatry a analysé les dossiers médicaux électroniques de 236 379 patients atteints de COVID-19. Cette analyse relève que près de 34 % de ces patients ont eu un diagnostic de maladie ou de trouble neurologique ou psychiatrique dans les six mois qui suivent l'infection COVID-19. Etant donné l'étendue de la pandémie COVID-19 et le grand nombre de personnes touchées par l'infection, les conséquences de ces troubles chroniques dûs à un Covid long, pourraient être de grande ampleur pour les systèmes de santé, expliquent les auteurs de cette étude.

La technologie de photobiomodulation de REGEnLIFE, baptisé RGn530, cible à la fois le cerveau et l'intestin grâce à un casque et une ceinture abdominale. Dans un essai clinique pilote de phase 2 chez des patients atteints de maladie d'Alzheimer, le dispositif REGEnLIFE a démontrée sa facilité d'utilisation, sa bonne tolérance et des tendances en faveur d'une amélioration cognitive. Cette technologie novatrice et non-invasive de REGEnLIFE a pour objectif de stimuler les cellules dans le cerveau et l'intestin et de réguler l'inflammation, de manière à améliorer le fonctionnement cognitif et le comportement. Il cible ainsi l'inflammation sur l'axe cerveau-intestin, qui serait impliqué dans le développement de la maladie d'Alzheimer ou d'autres maladies neurologiques ou psychiatriques. Cette technologie de photobiomodulation, basée sur des émissions photoniques dans l'infrarouge proche, pourrait donc être indiquée dans les pathologies cérébrales et, potentiellement, dans les maladies liées à une neuro-inflammation. C'est sur cette base scientifique que REGEnLIFE a mis au point ce dispositif, utilisant une technologie médicale inédite en neurologie.

La technologie REGEnLIFE ciblant à la fois le cerveau et l'intestin pourrait constituer une solution thérapeutique pour la prise en charge des patients souffrant de troubles neurologiques ou psychiatriques post-COVID 19. En effet, une inflammation cérébrale et un déséquilibre intestinal pourraient, en partie, expliquer les troubles persistants plusieurs mois après une infection à la COVID-19. C'est à ce titre que REGEnLIFE a décidé de constituer une task force avec la CRO Axonal-Biostatem et un groupe d'experts médicaux. L'évaluation thérapeutique de la technologie REGEnLIFE pourrait répondre à l'intérêt des patients et des systèmes de santé. REGEnLIFE pourrait ainsi décider de lancer un essai clinique sur ces troubles post-Covid.

https://www.biomedalliance.fr/wp-content/uploads/2021/04/Communique-REGEnLIFE-Avril-2021-VF.pdf

Contact : contact@regenlife.com

Scanelis développe un test Covid-19 adapté au contrôle de l'environnement

Ce test a été conçu par l'équipe de R&D de Scanelis dans le cadre d'un appel à projets lancé par l'Agence Innovation Défense du Ministère des Armées au printemps 2020.
La conception devait respecter deux points majeurs du cahier des charges :
•Le test ne repose pas sur un kit PCR utilisable pour le diagnostic chez l'homme
•Le test donne un résultat quantitatif – exprimé en charge d'ARN viral – afin de pouvoir être utilisé dans l'environnement

Objectif
Ce test a été conçu pour quantifier l'ARN du SARS-CoV2 dans des prélèvements d'environnement. Il permet donc de savoir si des locaux, des matériels ou appareils ont été contaminés par des humains infectés, qu'ils soient porteurs asymptomatiques, pré-symptomatiques ou malades, et quel est ou a été le niveau de contamination. Il permet donc une surveillance de locaux, notamment professionnels (sites industriels, établissements de soins, bureaux, clubs sportifs…) afin de détecter précocement la présence de virus sans avoir à tester périodiquement les humains (employés, usagers, visiteurs…).
Le test détectant l'ARN viral, il ne peut pas être utilisé pour évaluer des protocoles de désinfection mais permet d'évaluer les étapes mécaniques de nettoyage, grâce à la mesure des charges virales.

Spécifications
Le test détecte spécifiquement le SARS-CoV2 et cible deux séquences différentes du génome viral. La limite de détection à 95% de ce test est de 7 copies par analyse et la limite de quantification de 200 copies par analyse.
Des contrôles internes spécifiques d'ADN et d'ARN sont inclus afin de détecter la présence éventuelle d'inhibiteurs environnementaux de la PCR et d'apprécier le rendement d'extraction à partir de l'échantillon.
Le milieu de transport fourni permet d'optimiser le rendement d'extraction d'échantillons complexes comme les écouvillons d'environnement mais également d'inactiver le virus et de stabiliser les acides nucléiques durant le transport.
Des contrôles positifs sont inclus pour calculer une charge effective d'ARN viral en nombre de copies par analyse et vérifier le seuil de détection de chaque série d'analyses.
La charge effective d'ARN viral est calculée à partir d'une analyse réalisée en double point.

Exemples de points de prélèvements
Les prélèvements doivent cibler les lieux les plus susceptibles d'être contaminés, par exemple :
•Les locaux sociaux (vestiaires, toilettes, réfectoires) : poignées de portes, intérieur des réfrigérateurs…
•Les aires d'accueil : écrans de protection, terminaux de paiement…
•Les bureaux : claviers, écrans d'ordinateurs, téléphones…
•Locaux de travail : équipement partagés, panneaux de commande…
•Partout : appareils, bouches ou conduits de ventilation / chauffage / climatisation

Contact : corine.boucraut@scanelis.com

Tesalys
Making biomedical waste safe

Tesalys a adapté sa solution de traitement sur site des DASRI pour lutter contre la covid-19

Spécialisée dans le traitement des déchets à risques infectieux, l'entreprise TESALYS poursuit sa croissance en France comme à l'international.
En moins de 10 ans, TESALYS s'est imposée comme la référence mondiale des systèmes de traitement des déchets bio-contaminés sur le site de production. Ses équipements sont aujourd'hui présents dans plus de 60 pays dans les 5 continents.
Un savoir-faire Made in France qui répond en tous points à une problématique croissante et devenue incontournable, particulièrement dans cette période de pandémie mondiale.

UNE TECHNOLOGIE UNIQUE PERMETTANT DE RÉPONDRE À L'URGENCE SANITAIRE
TESALYS propose sur le marché mondial une technologie unique qui permet le traitement des déchets infectieux à la source.
Dès le début de la crise de la COVID-19, TESALYS a innové pour adapter son système de traitement des déchets avec un cycle d'efficacité renforcée «Virus+» pour lutter contre la propagation du virus. La facilité d'installation et de fonctionnement de ces machines a permis aux centres d'urgence de s'équiper très rapidement. Parmi eux, un hôpital de campagne de Sao Paulo, 4 hôpitaux de Côte d'Ivoire ou encore l'hôpital de référence Covid-19 au Panama.

DES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES INÉGALÉES
Publiée en octobre dernier, un rapport réalisé par l'agence indépendante Primum non nocere, spécialisée dans les démarches de développement durable en santé ,démontre, chiffres à l'appui, les performances inégalées de cette technologie «made in France» qui en plus de son efficience pour traiter les DASRI qu'elle traite et broie sur site en 30 minutes, permet de réduire remarquablement l'impact environnemental de ce geste plus indispensable que jamais. Pour exemple, l'étude révèle entre autres que les systèmes TESALYS permettent de réduire le volume des DASRI jusqu'à 80%; ou encore qu'utilisées à l'échelle nationale, les machines de traitement de DASRI in situ éviteraient l'équivalent d'émission de CO2 que 1300000 avions génèrent en effectuant des aller-retours Paris –Londres

DEUX NOUVELLES ANTENNES À L'ETRANGER ET L'OUVERTURE DU MARCHÉ AMÉRICAIN
Parallèlement à ces embauches internes, TESALYS ouvrira cette année 2 nouvelles antennes à l'étranger, au Moyen-Orient et en Asie de Sud-Est afin de développer encore ces marchés et y renforcer sa présence. La société française est également en phase d'homologation aux Etats-Unis.
La technologie TESALYS a déjà été approuvée dans plusieurs états parmi lesquels celui de New York, la Floride et la Caroline du Nord.Le lancement sur le marché nord-américain est prévu au premier trimestre 2022.

LE SOUTIEN DE BPI FRANCE ET DE NOUVEAUX OBJECTIFS POUR 2025
TESALYS a intégré en janvier 2021,l'Accélérateur Occitanie de BPI France avec une vingtaine d'autres sociétés françaises. L'objectif de cette incubation est de définir de nouveaux objectifs de développement/transformation de la société à l'horizon 2025. L'objectif principal est de développer les ventes à l'international et en France avec une croissance à deux chiffres sur les prochaines 5 années et de consolider l'emploi en France par la pérennisation des activités de R&D et fabrication sur le site de Saint-Jean en Occitanie.

TRAITEMENT SUR SITE DES DECHETS HOSPITALIERS DANS LE CADRE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE
La crise sanitaire sans précédent démarrée en 2020 a demandé des mesures exceptionnelles sur le plan sanitaire et déclenché des dispositifs de soutien économique de la part de l'Etat. Parmi ces mesures, le Plan de Relance publié par le Gouvernement comporte une série de dispositifs visant non seulement la relance économique mais aussi la transition écologique. Sous la rubrique «Ecologie» du Plan de Relance des mesures visent à favoriser l'économie circulaire et les circuits courts. Parmi elles, il est prévu l'acquisition d'une centaine de banaliseurs afin d'équiper une trentaine de sites répartis sur l'ensemble du territoire français.Cette mesure est une opportunité pour améliorer la gestion des déchets à risque infectieux (DASRI) en France par des actions visant :
•La prévention de la transmission des risques infectieux
•Le renforcement des mesures de tri pour réduire les volumes à traiter,
•La promotion des solutions de pré-traitement par désinfection (« banalisation ») sur site afin d'augmenter la capacité de traitement nationale
•La réduction de l'empreinte carbone générée par le transport et l'incinération
•La recherche sur les filières de recyclage/revalorisation des DASRI traités

https://www.biomedalliance.fr/wp-content/uploads/2021/05/CP_TESALYS_AVRIL21-modifs-ML-1.pdf

Contact: k.clauzade@touspublics.com

QUI SOMMES-NOUS ?

BIOMED Alliance est un groupement d'entreprises innovantes de toutes tailles, établies en région Occitanie, performantes dans leur métier, intervenant dans le secteur de la Santé et notamment de la biotechnologie, du médicament, du dispositif médical, de l'imagerie médicale, de la e-santé, de la santé connectée et du conseil appliqué au secteur de la santé.

Depuis sa création il y a plus de 20 ans, l'ambition de BIOMED Alliance est de créer, étendre et consolider le réseau des entreprises du secteur de la santé en Occitanie, et de développer de nouvelles connexions inter-entreprises et entre les entreprises et les autres acteurs du territoire (région, départements, chambres de commerces, établissements de santé publique, établissements financiers, organismes paritaires, syndicats, financeurs, décideurs locaux ou nationaux etc...), afin d'apporter aux entreprises de la valeur ajoutée en étant l'interface réactif avec les partenaires dont elles ont besoin.

L'action de BIOMED Alliance vise à créer du lien entre ses membres et ses partenaires.

Les missions de BIOMED Alliance sont notamment de :

- Faire partager les expériences entre les membres ;
- Favoriser les partenariats entre les entreprises du secteur de la santé entre elles et/ou avec les autres acteurs du secteur en Occitanie ;
- Être un lieu d'échange informel et convivial entre les membres ; et,
- Promouvoir la croissance et l'innovation du secteur de la santé en Occitanie.